

Secrétariat communal  
Votre correspondant : JLM  
Réf. : QE 10.06.2025 - Fermeture Sippelberg et Verbiest  
T. 02/600.49.62  
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be  
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid Mahdaoui  
Conseiller communal  
Rue Docteur Charles Beudin, 55  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 12/09/2025

**Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 10/06/2025 relative à la fermeture des complexes sportifs du Sippelberg et du Verbiest du 15 juillet au 15 août.**

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 10/06/2025 relative à la fermeture des complexes sportifs du Sippelberg et du Verbiest du 15 juillet au 15 août.

Cette décision concerne toutes nos infrastructures (sauf la piscine) et repose sur deux constats : une très faible fréquentation entre le 15 juillet et le 15 août, et la nécessité de permettre au personnel de prendre congé pendant cette période.

Pour éviter des coûts injustifiés, tout en tenant compte des besoins des clubs, des réunions ont eu lieu avec les principaux concernés. Un planning adapté a été mis en place pour garantir un accès partiel aux infrastructures, en fonction des demandes. Bien sûr, aucune occupation n'est facturée si le terrain n'est pas utilisé.

Nous restons à l'écoute des clubs et poursuivons nos efforts pour soutenir le sport local, surtout pour la jeunesse de Molenbeek.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
La Secrétaire f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,



Nathalie VANDEPUT.



Amet GJANAJ.



Madame, Monsieur,

Je souhaite vous interpellier au sujet de la décision prise lors du Collège du 24 avril 2025, relative à la fermeture des complexes sportifs du Sippelberg et du Verbiest du 15 juillet au 15 août inclus.

Cette fermeture totale et simultanée de deux infrastructures sportives majeures soulève de vives inquiétudes au sein des clubs et associations locales, notamment en ce qui concerne la continuité de leurs activités et leur relation avec les fédérations sportives dont ils dépendent. En effet, cette interruption intervient en pleine période de préparation de saison, de stages d'été, voire de compétitions, ce qui compromet sérieusement leur organisation et leur crédibilité.

Aussi, je vous demande :

1. Quelles sont les motivations précises ayant conduit à cette décision de fermeture complète durant un mois, sans solution alternative proposée ?
2. A-t-on envisagé un calendrier aménagé ou une fermeture partielle permettant une certaine continuité d'activité ?
3. Quelles mesures seront prises pour soutenir les clubs impactés, tant sur le plan logistique que financier ?
4. Enfin, une concertation a-t-elle été menée avec les clubs avant la prise de cette décision, et dans le cas contraire, serait-il possible d'organiser une réunion dans les plus brefs délais afin de discuter de pistes d'atténuation ?

Cette décision, dans sa forme actuelle, risque de porter un préjudice important au tissu sportif local. Il est donc crucial d'envisager des ajustements pour répondre aux besoins concrets du terrain.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Rachid Mahdaoui

Conseiller communal, Chef de groupe TFA

